
INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2021 POUR L'ANNÉE 2020 : 97/100 (*)

	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	37	40
Écart de répartition des augmentations individuelles	20	20
Écart de répartition des promotions	15	15
Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité	15	15
Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
Total des indicateurs calculables	97	100
INDEX (sur 100 points)	97	

() note moyenne obtenue par les entreprises de 250 à 1000 salariés : 85/100*
